

CONDITIONS GÉNÉRALES

**1. DROITS ET OBLIGATIONS DU CLIENT**

- Le client peut accéder aux services CDI PIlates & Wellness sur rendez-vous aux jours et horaires d’ouverture du studio.

- Tous les clients désirant bénéficier des services CDI PIlates & Wellness devront remplir une fiche de décharge, soumises par CDI Pilates & Wellness.

- Dans certains cas, un certificat médical autorisant la pratique sportive devra être présenté pour le bon déroulement des séances.

- Pour commencer les séances, les clients devront faire une évaluation, qui aura lieu pendant le temps de la première séance, (séance d’essai). Il sera important pour établir vos objectifs et les nombres de séances en fonction des besoins individuels.

- Le client est tenu de respecter ses rendez-vous. Toute séance annulée moins de 24 heures à l’avance sera considérée comme due. Et non remboursé par CDI PIlates & Wellness.

- Le client est tenu de respecter les horaires préalablement définis. Tout retard sera automatiquement décompté de la séance.

- Les forfaits sont strictement personnels et inchangeables.

- Aucune cause de suspension du contrat n’est admise, ce dont le client reconnaît parfaitement.

- Garder le téléphone éteint ou en silencieux pendant les séances. En cas d'urgence, s’il vous plaît signaler au professeur et parler au téléphone en dehors du studio pour éviter de consterner les autres clients et le progrès de la séance qui se produit simultanément.

- Pendant la période de vacances, pour garder votre place dans le créneau choisi, vous devrez payer la moitié de la mensualité réclamée. Afin de veiller à ce que les nouveaux clients ne soient pas programmés dans vos horaires habituels.

- Dans le cadre de sa relation avec le Client, CDI PIlates & Wellness décline de manière générale toutes responsabilités, sauf pour dommages causés intentionnellement ou par négligence grave. Le client est en outre seul responsable de la sécurité, et de l’intégrité des effets personnels qu’il apporte avec lui lors des séances et/ou qu’il laisse au vestiaire.

- Le client utilise les installations sous sa propre responsabilité et à ses propres risques, en faisant preuve de la diligence, et de la prudence nécessaire.

- Le client s’engage à suivre toutes les consignes et instructions de la direction et des collaborateurs de CDI Pilates & Wellness et à respecter l’hygiène du centre. Le client s’engage également à faire preuve d’égard vers les autres usagés. Tout manquement grave répété à cet engagement peut entrainer l’interdiction d’accès au studio, sans indemnités.



**2. DROITS ET OBLIGATIONS DE CDI PILATES & WELLNESS**

- CDI PIlates & Wellness s’engage à respecter les rendez-vous. Toute séance annulée moins de 24 heures à l’avance (pour cause de force majeure) sera reportée gracieusement.

- CDI PIlates & Wellness s’engage à respecter les horaires préalablement définis. Tout retard sera automatiquement rattrapé en fin de séance.

**3. PRESTATIONS / SERVICES ET TARIFS**

- Les horaires d’ouvertures sont affichés sur notre site web ([www.cdipilates.fr](http://www.cdipilates.fr)) et peuvent être modifiés en tout temps. CDI Pilates & Wellness se réserve le droit de procéder à des fermetures occasionnelles nécessaires à la gestion, à l’entretien, ou à la rénovation de son studio. CDI Pilates & Wellness se réserve le droit de proposer, à bien plaire, une prolongation du forfait en cas de fermeture de plus de 7 jours.

- Toute séance comprend :

* la prestation d’un coach sportif diplômé et certifié Pilates.
* le matériel de Pilates sera fourni durant la séance.

- La durée des séances est de cinquante minutes. La première séance d’essai avec CDI PIlates & Wellness sera décompter automatiquement si vous optez pour un forfait. Sinon, la séance sera à payer.

*NB : la séance sera immédiatement facturée, puis déduit lors de la signature du forfait.*

- Pendant toute la durée du forfait, le prix fixé aux présentes est garanti (en euros constants).

- CDI PIlates & Wellness se réserve la possibilité d’actualiser le prix du forfait mensuel lors de la souscription d’un nouveau forfait.

- Pour pouvoir bénéficier d’un tarif spécial (société, étudiant ou autre), un justificatif valable doit impérativement être remis à CDI Pilates & Wellness. En cas de renouvellement tacite de l’abonnement, tout avantage de quelque nature soit-il est réputé caduc à défaut de la remise d’un justificatif mettant le membre au bénéfice d’un tarif spécial.



**4. MODE DE RÈGLEMENT**

- Le paiement des forfaits se fait intégralement lors de la première séance (encaissement différé, suivant le nombre de séances souscrites).

- Le paiement peut se faire en espèces ou par chèque libellé à l’ordre de CDI PIlates & Wellness.

- En cas de rejet du chèque présenté en banque, les frais bancaires seront imputés à votre forfait ou abonnement.

- En cas de non renouvellement de votre forfait, CDI Pilates & Wellness se réserve le droit de refuser l’accès au studio jusqu’au règlement complet du montant dus.

- Nous fournissons une facture sur demande.

**5. ATTESTATION / CERTIFICAT MÉDICAL**

- Le client atteste que sa condition physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le sport en général, et plus particulièrement d’utiliser les services, les activités, le matériel proposé par CDI PIlates & Wellness, dont il reconnaît avoir une parfaite connaissance. Dans le cadre des séances dispensées auprès des femmes enceintes, une autorisation médicale pourra être demandée par CDI PIlates & Wellness.

**6. OFFRES DE PARRAINAGE**

- Consulter votre professeur (voir Plan de Fidélité).

- Possibilité d’offrir des chèques cadeaux.

- Possibilité d’inviter une tierce personne une fois lors d’une séance découverte (voir avec votre professeur).

****

**Conseille :**

- Communiquer à votre professeur une gêne éventuelle et/ou votre état de santé pour que votre séance soit adapté à votre condition et la promotion de votre bien-être.

**Observations:**

- La CDI Pilates & Wellness vise à fournir à tous ces élèves, un véritable système de conditionnement physique et mental par la méthode Pilates, destinée à renforcer le corps, à accroître la souplesse, à améliorer la coordination, à réduire le stress, à augmenter la capacité de concentration et à procurer un sentiment durable de bien-être.

*"Une bonne condition physique est la première étape pour être heureux."*